



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix septembre, le Conseil Municipal de SAINT PERE EN RETZ s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur AUDELIN Jean-Pierre, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : **04 septembre 2025.**

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. AUDELIN J.P., Mme VALLÉE G., M. EVAIN P., Mme MELLERIN N., Mme GAYAUD S., Adjoints, Mme MICHOU E., Mme MATHY M., Mme HOUILLIER SAGUERRE K., M. ROUAULT J.L., M. MAILLARD B., M. PAUL P., Mme BINET M., Mme BERTHEBAUD E., Conseillers Municipaux

ABSENTS EXCUSÉS : M. LOREAU Y. donne pouvoir à M. PAUL P., M. MOREAU P. donne pouvoir à M. EVAIN P., Mme GROLLIER A. donne pouvoir à Mme MELLERIN Noëlle

ABSENTS : M. BOUYER J.P., Mme COROLLER Laëtitia

QUORUM : 10

SECRETAIRE : Mme MELLERIN Noëlle

À L'ORDRE DU JOUR

Heure d'ouverture de séance : 20 h 00

1 – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2025.

Adopté à l'unanimité

2 – SUPPRESSION DE POSTES DE MAIRES-ADJOINTS DEVENUS VACANTS

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération n° 2020/5.1.2/032 du 25 mai 2020, le conseil municipal a fixé à 8 le nombre de postes de Maires-adjoints.

Vu les dispositions de l'article L2122-2 du CGCT qui confie au conseil municipal la compétence pour déterminer le nombre d'adjoints, ce dernier peut décider de supprimer le(s) poste(s) d'adjoint(s) devenu(s) vacant(s).

3 postes d'adjoints sont devenus vacants suite aux démissions respectives de M. Gildas RICOUL, Mme Aurélie LERAY et M. Stéphane BUREAU.

Il est proposé de supprimer ces postes d'adjoints et de ramener le corps municipal à 5 adjoints.

Les adjoints suivant le rang du poste supprimé seront promus au rang supérieur et par délibération séparée, le tableau des indemnités sera actualisé.

Comme le souligne Monsieur le Maire, cette proposition a été réfléchie afin de ne pas alourdir le fonctionnement des institutions à quelques mois des élections municipales.

L'assemblée délibérante après en avoir délibéré et à l'unanimité décide :

- de supprimer les postes vacants de 3 adjoints au Maire,
- de fixer à 5 le nombre d'adjoints au Maire.

Adopté à l'unanimité

3 - FIXATION DES INDEMNITES DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Vu les délibérations des conseils municipaux du 29 juin 2020 et du 28 juin 2021 fixant les indemnités des élus,

Vu les démissions de 3 adjoints au Maire acceptées en date du 28 août 2025 par Monsieur le Sous-Préfet de St Nazaire,

Vu la délibération n° 2025/5.1.2/039 du 10 septembre 2025 supprimant les postes d'adjoints devenus vacants et décidant de ramener à 5 le nombre des adjoints,

Dans ces conditions, il convient que le conseil municipal délibère à nouveau sur le montant des indemnités des élus :

Pour rappel :

A) Calcul de l'enveloppe globale maximale mensuelle

| Le Maire | Les Adjoints |
|---------------------------------------|------------------------------------------------------|
| 55 % de l'indice brut terminal | 22 % de l'indice brut terminal |
| 55 % (4 110,52 €) = 2 260,79 € | 22 % (4 110,52 €) = 904,32 € x 5 = 4 521,60 € |
| Total mensuel = 6 782,39 € | |

B) Répartition proposée

| | | |
|-----------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------|
| Le Maire | 45.80 % (4 110,52 €) | 1 882,62 € |
| Les 5 Adjoints | 20.26 % (4 110,52 €) = 832,79 € x 5 | 4 163,95 € |
| Le conseiller municipal délégué en charge du conseil municipal d'enfants | | 350,00 € |
| Les conseillers municipaux | 35 € x 11 | 385,00 € |
| | TOTAL | 6 781,57 € |

Adopté à l'unanimité

4 - COMMISSIONS MUNICIPALES

La démission des adjoints et conseillère municipale entraîne une nouvelle composition des commissions municipales dont le Maire est toujours président de droit.

Commission « Finances »

Vice-Président : M. EVAIN Pascal

Suppléant : M. MOREAU Philippe

- Mme VALLÉE Ginette
- Mme MELLERIN Noëlle
- M. LOREAU Yannick
- Mme GAYAUD Séverine
- Mme GROLLIER Anaïs
- Mme HOURLIER SAGUERRE Karine

Commission « Urbanisme »

Vice-Président : M. EVAIN Pascal

Suppléant : M. MOREAU Philippe

- Mme MELLERIN Noëlle
- M. LOREAU Yannick
- Mme GAYAUD Séverine
- M. PAUL Pascal
- Mme BINET Marion
- M. ROUAULT Jean-Louis

Commission « Travaux »

Vice-Président : M. EVAIN Pascal

Suppléant : M. MOREAU Philippe

- Mme VALLÉE Ginette
- M. LOREAU Yannick
- Mme GAYAUD Séverine
- M. ROUAULT Jean-Louis
- Mme BINET Marion
- Mme COROLLER Laëtitia

Commission « Ressources Humaines »

Vice-Présidente : Mme MELLERIN Noëlle

- Mme VALLÉE Ginette
- M. EVAIN Pascal
- M. LOREAU Yannick
- Mme GAYAUD Séverine
- Mme COROLLER Laëtitia
- Mme GROLLIER Anaïs

Commission « Commerce – Artisanat – Développement Economique »

Vice-Présidente : Mme MELLERIN Noëlle

- Mme VALLÉE Ginette
- M. EVAIN Pascal
- M. LOREAU Yannick
- Mme GAYAUD Séverine
- M. BOUYER Jean-Pierre
- Mme MICHOU Evelyne
- Mme COROLLER Laëtitia

Commission « Cohésion Sociale – Animations Communales »

Vice-Présidente : Mme VALLÉE Ginette

Suppléante : Mme MICHOU Evelyne

- Mme MELLERIN Noëlle
- Mme GAYAUD Séverine
- Mme HOURLIER SAGUERRE Karine
- Mme GROLLIER Anaïs
- Mme BERTHEBAUD Elisabeth

Commission « Environnement »

Vice-Président : M. EVAIN Pascal

Suppléant : M. MOREAU Philippe

- Mme MELLERIN Noëlle
- Mme GAYAUD Séverine
- M. BOUYER Jean-Pierre
- M. ROUAULT Jean-Louis
- M. MAILLARD Bertrand
- M. PAUL Pascal
- Mme BINET Marion

Commission « Affaires Scolaires »

Vice-Présidente : Mme GAYAUD Séverine

Suppléant : M. ROUAULT Jean-Louis

- Mme VALLÉE Ginette
- M. EVAIN Pascal
- Mme MATHY Myriam
- Mme HOURLIER SAGUERRE Karine
- Mme GROLLIER Anaïs

Commission « Sports et Loisirs »

Vice-Président : M. LOREAU Yannick

Suppléant : M. PAUL Pascal

- Mme MATHY Myriam
- M. ROUAULT Jean-Louis
- Mme HOURLIER SAGUERRE Karine

Commission « Tourisme »

- Mme VALLÉE Ginette
- Mme MELLERIN Noëlle
- Mme GAYAUD Séverine
- Mme MICHOU Evelyne
- Mme BERTHEBAUD Elisabeth
- Mme HOURLIER SAGUERRE Karine

Commission « Culture »

- Mme GAYAUD Séverine
- Mme MICHOU Evelyne
- Mme HOURLIER SAGUERRE Karine
- Mme BERTHEBAUD Elisabeth

Commission « Conseil Municipal d'Enfants »

Conseillère déléguée : Mme GROLLIER Anaïs

- Mme GAYAUD Séverine
- Mme HOURLIER SAGUERRE Karine

Adopté à l'unanimité.

Avant la clôture de séance M. EVAIN Pascal, Adjoint, qui assurera dorénavant les délégations dévolues à M. RICOUL Gildas tient à remercier les élus présents pour leur confiance et soutien. Il fera au mieux dans l'exercice de ces nouvelles responsabilités tout en rappelant les compétences et disponibilités de son prédécesseur.

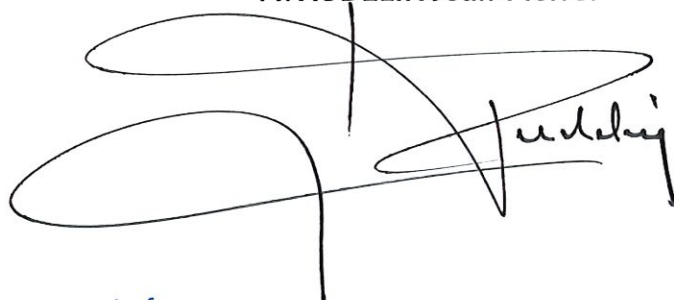
La séance est levée à 20h30.

Signatures

**Le Secrétaire de séance,
Mme MELLERIN Noëlle**



**Le Président de séance,
M. AUDELIN Jean-Pierre.**



Mis en ligne le : **30 SEP, 2025** sur www.saintpereenretz.fr